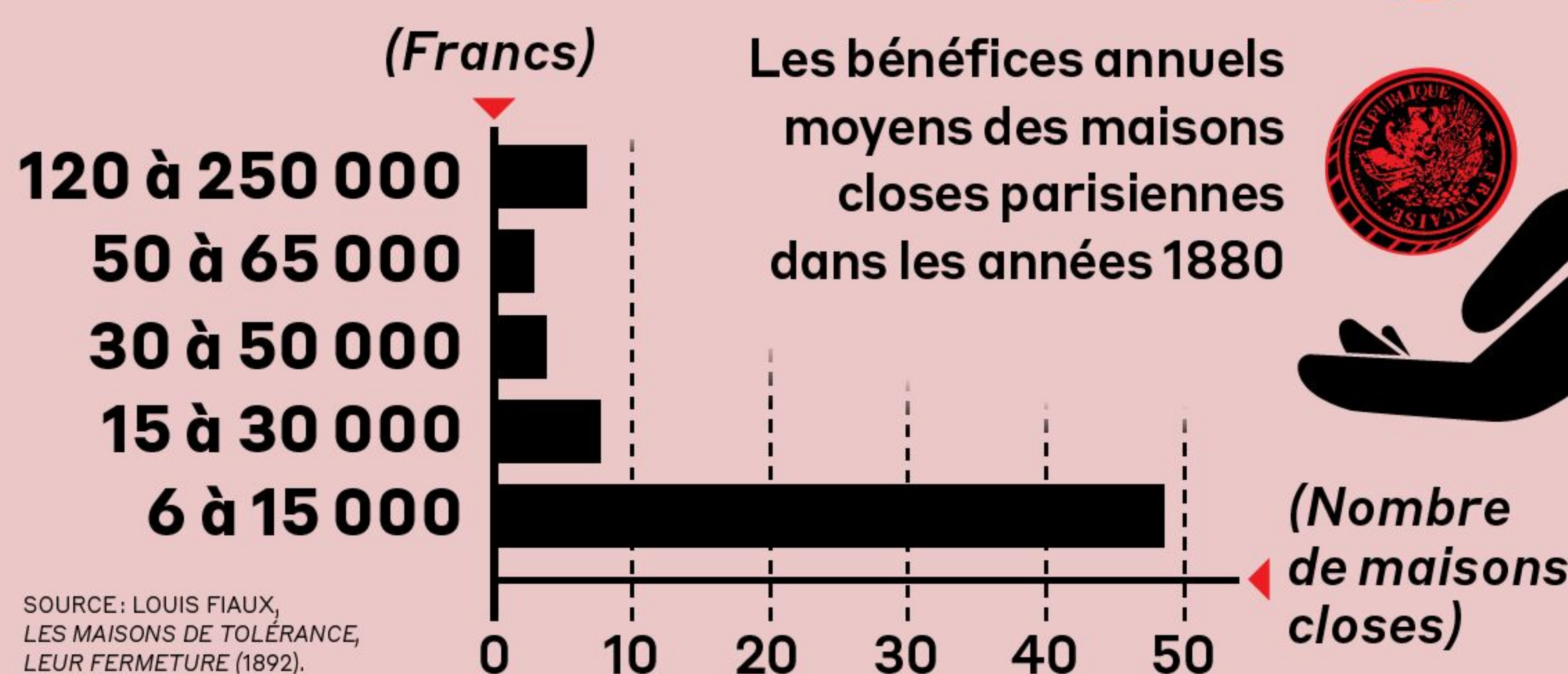


# La prostitution réglementée en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

PAR CHARLES GIOL – INFOGRAPHIE MEHDI BENYEZZAR

## Le poids économique des maisons closes



● Ce graphique illustre la grande variété de l'offre parisienne en matière de maisons de tolérance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Quelques établissements de luxe, où la fréquentation d'une prostituée peut coûter jusqu'à 50 francs, réalisent jusqu'à 250 000 francs de bénéfices annuels, l'équivalent de plus d'un million d'euros actuels. Au bas de l'échelle se trouvent les nombreuses maisons d'abattage, destinées aux ouvriers et aux soldats, à seulement 50 centimes la passe, dont les bénéfices annuels ne dépassent pas 15 000 francs.

## La prostitution clandestine



● Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le préfet de police de Paris, Louis Lépine, estime que la capitale compte douze fois plus de prostituées clandestines que de « filles soumises » inscrites auprès de ses services, travaillant en maison close ou en indépendantes. Depuis quelques décennies, en effet, si le volume de la prostitution réglementée a légèrement diminué, celui de la prostitution illégale a explosé : dans les cabarets et autres cafés « montants » racolent toujours plus de « filles insoumises ».

SOURCE : RAPPORT DE M. LÉPINE, PRÉFET DE POLICE, SUR LA RÉGLEMENTATION DE LA POLICE À PARIS ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE (MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES CULTES, 1904).

## La prostitution réglementée en 1878

● De leur apparition sous Napoléon I<sup>er</sup> à leur disparition en 1946, on trouve des maisons closes dans la quasi-totalité des villes françaises. Au-delà de Paris, qui est alors la capitale mondiale de la prostitution, elles sont particulièrement nombreuses dans les ports, les villes de garnison et... les lieux de pèlerinage. La moindre sous-préfecture compte au moins une maison de tolérance, ou, à défaut, quelques prostituées indépendantes dûment inscrites auprès des autorités.

SOURCE : D<sup>r</sup> ARMAND DESPRÉS, LA PROSTITUTION EN FRANCE : ÉTUDES MORALES ET DÉMOGRAPHIQUES (1883).

